

Informations pratiques



Les factures mensuelles sont à régler par chèque à l'ordre du trésor public. Le chèque peut être déposé en mairie avec le coupon de la facture.

Il est possible de mettre en place le prélèvement automatique.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service.

*Centre Communal
d'Action Sociale
Le Pertre*

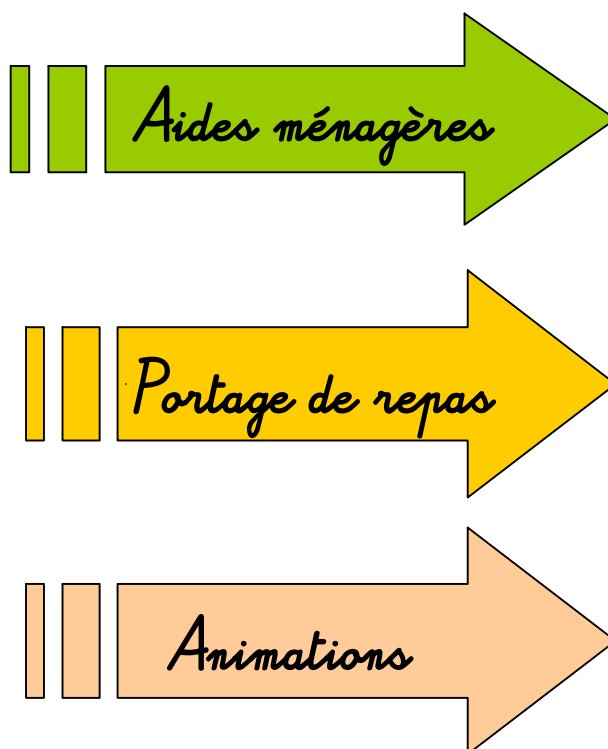
Heures d'ouverture public

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et
de 16h30 à 18h30.

Permanences téléphoniques
de 9h00 à 12h00
et
de 13h30 à 18h30

Prise de rendez-vous possible

Contact : Cécile Jalier
02/99/96/90/21





SERVICE MANDATAIRE

Vous avez besoin d'aide pour les tâches domestiques et vous ne pouvez bénéficier d'aide financière, le CCAS vous met à disposition une aide ménagère et effectue les démarches administratives.

Vous recevrez tous les mois une facture correspondant au nombre d'heures effectuées (salaire et cotisations) + 1 € par heure.

SERVICE PRESTATAIRE

Les actes essentiels de la vie (ménage, courses, préparation de repas, entretien du linge, aide à la toilette) sont assurés par une équipe de salariées attentives et expérimentées.

Ces prestations peuvent être financées par l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie) dans le cadre d'un « plan d'aide ». Son montant est fixé en fonction du degré d'autonomie et des ressources de la personne.

Si l'APA ne peut être obtenue, d'autres financements sont possibles par les caisses de retraite.

Prix de l'heure : 20.30 € - 23,20 € pour les dimanches et jours fériés.



Le CCAS permet également aux personnes âgées ou handicapées de rester chez elles sans risque de dénutrition. Grâce au service de portage de repas, ces personnes retrouvent le plaisir de manger et apprécient cette petite visite quotidienne.

La préparation des repas est effectuée par la maison de retraite St Joseph du Pertre.

Le prix du repas porté à domicile est fixé à 7.50 €.



Le CCAS a mis en place, pour les personnes âgées domiciliées au Pertre, un temps d'animation **tous les lundi dès 14h00**.

Une animatrice, vous propose diverses activités (jeux de carte, domino, atelier mémoire...) dans le but d'échanger et de partager des moments de détente.

Les ateliers se déroulent à la salle du Patronage. A l'issue de cet après midi, un goûter vous est proposé pour 1€.